

## USPF – Plateforme d'aide et de soutien

Les femmes et les hommes de l'espace rural trouvent de l'aide sur la plateforme Internet de l'USPF. L'offre inclut un ensemble de fiches et de directives diverses. Ces informations peuvent être téléchargées sur le site Internet [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch). L'offre inclut également un réseau de personnes spécialisées en matière de coaching, médiation, droit, qualifiées et expérimentées dans le domaine de l'agriculture et des zones rurales, recommandées par l'USPF.



**Maria Riedo**  
**Zbinden Perler Riedo**  
**Avocats**  
**Rte de la Cité-Bellevue 6**  
**1700 Freiburg**

**026 484 8383**  
**m.riedo@zpr-avocats.ch**  
**www.zpr-avocats.ch**

**Madame Riedo, vous êtes présente sur la plateforme d'aide et de soutien de l'USPF en tant qu'avocate. Quel est votre lien personnel avec l'agriculture ?**

J'ai grandi sur une ferme et j'ai été confrontée chaque jour à des questions agricoles. Grâce à mon intérêt pour les thèmes agricoles et à mon entrée dans un cabinet d'avocats à Fribourg, spécialisé entre autres dans le droit agricole, j'ai eu l'opportunité de travailler dans ce domaine, d'acquérir de l'expérience et de me perfectionner.

**Pourquoi mettez-vous vos services à disposition de la plateforme d'aide et de soutien de l'USPF ?**

J'apprécie de conseiller et de soutenir les membres de l'USPF sur des thèmes qui concernent l'agriculture. Il s'agit souvent de questions spécifiques pour lesquelles certaines connaissances techniques sont nécessaires ou constituent un avantage.

**Pourquoi les paysannes et les paysans devraient-ils s'annoncer spécifiquement chez vous ?**

Grâce à mon lien avec l'agriculture, mon expérience professionnelle dans un cabinet d'avocats actif dans de nombreux domaines juridiques et ma manière de travailler orientée vers les solutions, je suis une bonne interlocutrice pour de nombreuses questions.

**Les demandes sont-elles très divergentes ou y a-t-il des points forts thématiques ?**

Dans le domaine de l'agriculture, les demandes portent souvent, d'une part sur des questions en lien avec la séparation et le divorce et, d'autre part sur des thèmes en lien avec les contrats de bail.

**Où devrait-on, selon vous, intervenir afin que ces problèmes soient moins fréquents ?**

En conseillant les futurs époux avant le mariage, on pourrait anticiper de nombreux problèmes et, le cas échéant, les clarifier à l'avance afin d'éviter tout litige. De même, un conseil juridique/notarial avant la conclusion de contrats permettrait d'éviter de nombreux écueils et ambiguïtés.

**Qu'est-ce qui vous a particulièrement réjoui dans le cadre de votre engagement sur la plateforme de l'USPF ?**

La collaboration agréable et sans complications.

**Merci beaucoup pour vos réponses et votre collaboration.**

07.07.2025

[> vers la plateforme d'aide et de soutien](#)

[> vers les spécialistes](#)